



Chères Seyssaises, chers Seyssois,

Comme vous avez malheureusement pu le constater, en raison d'une grève portant sur la réforme du temps de travail au sein du service de collecte des déchets du Muretain Agglo, la collecte n'est plus réalisée depuis le vendredi 18 juin 2021, à Seysses comme sur l'ensemble des autres communes.

Sur plus de 1800 agents au Muretain Agglo, on a compté au maximum 35 grévistes, dont la majorité sont des agents du service de collecte des ordures ménagères.

Le 30 juin, le Conseil Communautaire a validé la réforme du temps de travail avec la mise en place des 1607H de travail annuel, correspondant au temps de travail de 35H hebdomadaires, qui est contestée par les grévistes alors qu'elle est imposée par la loi.

Le droit de grève est bien sûr un droit fondamental que je respecte, mais il n'autorise pas le comportement qu'ont pu avoir certains grévistes, comme des blocages d'agents non-grévistes, des dégradations sur des véhicules frigorifiques de la restauration collective qui ont conduit à devoir jeter 7000 repas, ou le jet de fumigènes lors de la séance du Conseil Communautaire.

Actuellement, la majorité des agents du Muretain Agglo bénéficie de 51 jours de repos, dont 38 jours de congés.

Le nouveau règlement qui a été voté prévoit le maintien de ces 51 jours de repos, mais en remplaçant 13 jours de congés par 13 jours de RTT (Réduction du Temps de Travail), afin de respecter la durée légale annuelle de 25 jours de congés. En effet, ce mécanisme de RTT permet aux agents qui travaillent plus de 35H par semaine de bénéficier de jours de repos supplémentaires, dont le nombre correspond au nombre d'heures effectuées au-delà de la durée légale hebdomadaire du temps de travail.

Les grévistes réclament le maintien des 38 jours de congés, et la création de jours d'ancienneté.

Le Muretain Agglo met tout en œuvre pour un retour à la normale le plus rapidement possible, mais sans céder sur des revendications qui ne sont pas légales.

Lors de la réunion des Maires du Muretain Agglo du 7 juillet 2021, il a été décidé de ne pas répondre favorablement à la demande de payer les jours de grève.

Le Muretain Agglo a proposé aux grévistes des engagements de sortie de conflit, notamment celui d'étaler dans le temps la retenue de salaire correspondant aux jours de grève, et de payer



l'équivalent de jusqu'à 3,6 jours en contrepartie de la surcharge de travail qui sera à effectuer au moment de la reprise de la collecte.

Malheureusement, à ce jour du 9 juillet, la grève a été reconduite.

En parallèle, le Muretain Agglo a engagé des poursuites pour dégradation de biens et pour perturbation de l'assemblée délibérante, et un référé a été déposé auprès du Tribunal afin de permettre à celles et ceux qui veulent reprendre le travail de pouvoir le faire.

Le Muretain Agglo est en train d'organiser avec les communes des tournées de substitution ciblées pour collecter des points précis avec des agents non-grévistes.

Dans l'attente de la résolution de ce conflit au Muretain Agglo, en tant que Maire j'ai mis en œuvre mon pouvoir de police sur la salubrité publique, afin de mettre en place des mesures destinées à maintenir l'hygiène et la santé publique.

À ce titre, j'ai pris un arrêté municipal permettant de faire intervenir les agents communaux, un prestataire, et si possible des agents non-grévistes du Muretain Agglo, pour enlever au maximum les dépôts d'ordures ménagères sur les lieux publics où une accumulation est constatée, et ce dès le 24 juin. Malheureusement, ces actions qui permettent de limiter les atteintes à la salubrité publique, ne peuvent pas constituer un service de collecte des particuliers avec un ramassage complet sur toute la commune.

Je suis bien évidemment conscient des forts désagréments créés par cette situation, et je mets en œuvre toute mon énergie au niveau de la Mairie et de l'Agglo pour gérer et sortir de cette situation de crise exceptionnelle ; je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'évolution de la situation.

Je vous remercie pour votre patience et votre compréhension.

Le maire
Jérôme Bouteloup